

Paris le 8 jbre 1785.

M. J. Monsieur Monroe, le président
des Etats Unis.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la présente lettre; Elle jugera d'après son objet délicat, que ma démarche est dictée par un devoir consciencieux envers une famille qui n'aurait pas dû être dans la position où elle est venue, et dont l'illustration et l'existence ont un contact tellement immédiat avec l'histoire des Etats Unis, que depuis 1783 et notamment aujourd'hui, elle est sous l'influence des sensations hostiles ou amicales de leurs adversaires ou de leurs partisans.

Monsieur, je parle de la famille du M^{ar}quis de Rochembeau, qui a laissé trois petits enfans le M^{quis} de Rochembeau, âgé de 38 ans, la Comtesse D'Amburgeac, son épouse, et la M^{quis} de Lagorce. Je le répète, mes devoirs envers cette famille me prescrivent la démarche que je fais.

J'ai été confirmé dans cette résolution par le souvenir agréable de l'accueil que Votre Excellence me fit à Paris, lorsque je la priai de prendre intérêt, à la délivrance du Général Rochembeau alors prisonnier en Angleterre, et qui 3 ans après ayant été échangé fut tué à la bataille de Seipsick.

Voici quelle fut votre réponse: « Je me prêterai volontiers
« à tout ce qui pourroit être utile aux Rochembeaux, c'est
« une dette sacrée contractée par tout Américain, envers un
« nom inséparable de notre glorieuse indépendance, et qui nous
« a rendu des services éminents, qui ne peuvent jamais sortir
« de la mémoire d'un véritable Américain; le M^{al} de Rochembeau
« Réunit aux talens militaires, et à l'activité une sagesse,

« une modération, qui lui attirèrent l'admiration de tous les
« contemporains, et c'est à cette heureuse ressemblance avec notre
« célèbre Washington, et à leur parfaite amitié, si nécessaire
« alors, que nous dûmes le grand et décisif succès sur Cornwallis,
« et l'ordre, la parfaite intelligence qui firent l'étonnement des
« ennemis.

« L'exemple de deux sages, qui semblaient créés l'un pour
« l'autre, eut une influence complète sur les deux armées, et
« y réduisit et offrit un spectacle rare, et bien digne de votre
« éternelle reconnaissance.»

Toutà, quelles furent les paroles de Votre Excellence,
après le départ de Lord Sandwiche, qui était venu à Paris,
pour entamer une négociation qui fut rompue par la mort du
Ministre Fox. Votre Excellence, les répéta, en 1813, au
jeune Rochembeau, chez le Maréchal Moncey.

C'est d'après ces paroles si conspuées à l'acte du Congrès
en date du 1^{er} Janvier 1783, et dont je joins ici copie, que j'ai
pris la résolution de confier à Votre Excellence, explicitement
et entièrement le sort et les espérances de la famille Rochembeau.
Père de son glorieux et vertueux chef, le Maréchal, et de
son fils le Général Rochembeau, qui ne le quitta, que pour
aller chercher en France des renforts, et pour retourner et
partager auprès de lui, ses dangers et sa succès pour le
soutien de la cause de notre patrie, Elle a besoin de réchauffer
les souvenirs honorables confiés dans votre pays, depuis trois
générations, par les pères à leurs enfants. De grâce,
Monsieur, servez leur, en cette circonstance, de père, comme
l'eut fait Washington, s'ils avaient demandé son appui.

A qui pourrais je mieux confier les intérêts de cette
famille, qu'à vous, Monsieur, qui fidèle aux premières
traditions de l'établissement des Etats Unis, les a dirigés avec
grandeur et sagesse au milieu des temps les plus difficiles, et les
plus fertiles en grande question de haute politique, puisqu'en
pourrait les désigner par cette dénomination, depuis deux ans,
le Le, des établissements et des rétablissements d'Etat.

Pendant votre administration, votre influence et votre
Direction, furent spécialement caractérisés par l'idée grande,
généreuse, patriarcale, de reporter, de rattacher par des souvenirs

Reconnaissance, la 2^e et la 3^e génération Américaine et libre,
à celle des temps de 1776 et de 1783. Veuillez donc, Monsieur,
n'être pas étonné, si comme organe et conseiller de la famille
Rochambeau, je désire rappeler à votre souvenir les
principaux et glorieux titres, qui sont consignés dans vos
archives Nationales, et qui sont précieusement conservés
dans cette famille.

Cela sont

L'acte, par lequel le Congrès en date du 1^{er} Janvier
1783 termina ses remerciemens au Maréchal Rochambeau,
en ces mots, approuv ses services éminens et la discipline
parfaite et exemplaire, qui lui a acquis l'admiration et l'estime
des Citoyens de ces Etats qui conserveront à jamais les souvenirs
affectionnés de ces services signalés, et de l'égalité pleine et
délicatesse qu'il a mis en tout temps pour leurs intérêts
particuliers.

La Colonne érigée à Yorken Virginie.

Le don de deux pièces de Canon, avec une inscription
si glorieuse pour le Maréchal Rochambeau.

Les adresses des divers Etats, et des Villes.

La fameuse norme générale de l'armée Américaine
passée par le Général Washington et dont il fit les honneurs
au Maréchal Rochambeau.

La députation caractéristique des Quakers et
méthodistes qui lui disaient :

« C'est pas pour vos talens militaires que nous
venons te faire une visite, nous ne faisons nul cas des
talens pour la guerre, mais te es l'ami des hommes et
ton armée vit dans un ordre et discipline parfaite. C'est ce
qui nous amène à te rendre des respects. »

Enfin le portrait de grandeur naturelle et en pied de
Washington donné par lui au Maréchal, avec cette inscription
« Washington, à son ami, le brave et vertueux Rochambeau. »

Finalement, Monsieur, quand je relis ces divers
faits et pièces, dont les originaux, et versions sont transcrits
de la main du Maréchal, dans les papiers laissés à sa
famille, j'éprouve un sentiment élevé et pur, connu à la

l'écriture de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans les souvenirs
antiques, et je dois ajouter; de simple comme la vérité; car
c'est la simplicité qui caractérise et votre histoire et la belle
antiquité.

Oui, Monsieur, il appartient à vous, fidèle gardien
des traditions premières de votre pays, d'écouter la prière que
je vous fais de prendre en considération ces souvenirs honorables
pour votre patrie, pour la France, et pour le nom Rochambeau,
et de vouloir bien les faire revivre en ce moment auprès du congrès
et du Gouvernement des Etats Unis.

Ce n'est pas à moi, à indiquer les moyens et le mode
à Votre Excellence; ils seront justement, utilement et dignement
combinés par Elle, qui a occupé la plus haute fonction
et qui a une profonde connaissance des hommes, des affaires
et des convenances.

A vous, Monsieur, il appartient d'examiner la question de savoir,
si l'acte de reconnaissance envers M^r. le M^g. de la Fayette
ne recevrait pas un complément parfait et entier dans le seul
moral et généreux, et dans celui de la haute politique; en faisant
pour le Rochambeau ce que votre sagesse indignerait, et en
calculant que le Maréchal représentait, que sa mémoire représente
encore, l'action et la participation de la France entière, pour
votre patrie.

La délicatesse ne m'ordonne de me borner à faire pressentir
cette question d'ordre public.

Notre Excellence concevra aisément que je suis plus
embarrassé encore, par la nécessité où je suis d'achever cette lettre,
en désignant d'une manière précise ce que je désirerais obtenir
du Congrès et du Gouvernement des Etats Unis, pour la famille
Rochambeau; mais cependant, pourquoi aurais-je une seule
réticence envers vous, Monsieur, qui êtes si digne d'une
confiance entière.

D'abord, il serait honorable, glorieux même pour cette
famille, que le Congrès apprenant que les deux pièces de
Canon données par lui, ont été enlevées en 1793, de Rochambeau
où elles avaient été placées, décréta qu'elles y seraient remplacées
par d'autres semblables, et avec même inscription.

Puis, j'ose espérer que Votre Excellence nous présentera

son appui et son éloquence, le Congrès et le Gouvernement
apprenant aussi, que le Maréchal de Rochambeau, qui ne
vient que d'honneur et de désintéressement dans les plus
hautes emplois et dans sa noble mission, et son fils aussi, n'ont
laissé à leurs enfants que les souvenirs du passé, et sans
les moyens de soutenir leur rang et l'illustration commune,
avec votre pays. J'ose espérer, dis-je, que le Congrès
et le Gouvernement, daigneront faire en leur faveur, un acte
de longanimité, qui vivra dans la postérité, et qui en les
comblant d'honneur et de félicité, inspirera leur cœur de la
plus noble reconnaissance.

Il me reste à prier Votre Excellence, de vouloir bien
excuser la longueur de cette lettre; je la prie aussi, de suppléer
à ce que j'aurais omis, ou à ce qui ne lui conviendrait pas.
Je lui abandonne; je lui confie entièrement cette affaire délicate,
et la prie de recevoir dès à présent, les témoignages sincères,
de la gratitude et du respect de la famille Rochambeau.

Je fais partir cette lettre, par M. L. l'ambassadeur
des Etats Unis, à Paris, à qui j'ai cru, par respect pour
Votre Excellence, ne devoir donner aucune communication
de la présente.

Je vous supplie de vouloir bien m'honorer d'une réponse,
par la même voie; j'aimerais qu'elle m'annonce un succès.

J'en ai l'espoir, parce qu'il est fondé sur des motifs
dignes de la Nation américaine, et qui seront approu-
vés en France; j'étais bien que le Président des
Etats Unis, par habitude, et circonspection politiques,
inhérentes à vos formes et idées gouvernementales,
se retire des affaires; mais je sais bien aussi que
Monsieur Monroe, doit avoir conservé ses amis,
dans le Congrès, et dans l'administration: je le
prie donc de vouloir bien, communiquer, à
son Excellence le Président Adams, les vœux que
je fais pour la famille Rochambeau, et j'espère
que son Excellence approuvera la forme que
j'emploie.

Je suis avec respect.

Monsieur,

De votre Excellence.

Le très humble et très obéissant serviteur
Le g^{al} de D'Ambrugee d'Am.





